

Edité le : 26/05/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE BRION

Mairie
89400 BRION

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE23-73945	Analyse demandée par :	ARS DE L'YONNE
Identification échantillon :	LSE2305-29909-2	N° Prélèvement :	00126500
N° Analyse :	00125840	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	CENTRE BRION	Code PSV :	0000000456
Localisation exacte :	MAIRIE		
Dept et commune :	89 BRION		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 47,9933689000	Y : 3,4823553000	
UGE :	0028 - BRION		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1SUL
Nom de l'exploitant :	MAIRIE BRION	Motif du prélèvement :	CS
	Mairie		
	89400 BRION		
Nom de l'installation :	BRION	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 22/05/2023 à 08h48 Réception au laboratoire le 22/05/2023	Code :	000456
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ROUSSELET Romain		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 22/05/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	89D1SUL*	16.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
Chlore libre sur le terrain	89D1SUL*	0.21	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#

.../...

Édité le : 26/05/2023

Identification échantillon : LSE2305-29909-2

Destinataire : MAIRIE BRION

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlore total sur le terrain	89D1SUL*	0.25	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C	89D1SUL*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Microorganismes aérobies à 22°C	89D1SUL*	3	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Bactéries coliformes	89D1SUL*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0	#
Escherichia coli	89D1SUL*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	89D1SUL*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0	#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	89D1SUL*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1		0 #
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	89D1SUL*	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	89D1SUL*	Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur	89D1SUL*	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	89D1SUL*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	89D1SUL*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Turbidité	89D1SUL*	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
pH	89D1SUL*	7.40	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	0.5	6.5	9 #
Température de mesure du pH	89D1SUL*	19.4	°C		NF EN ISO 10523	15		
Conductivité électrique brute à 25°C	89D1SUL*	450	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200	1100 #
Cations								
Ammonium	89D1SUL*	< 0.05	mg/l NH ₄ ⁺	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10 #

89D1SUL* ANALYSE (D1SUL=D1+ASR) EAU DE DISTRIBUTION (ARS89-2021)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Virginie BORNU
Responsable de laboratoire

